

France services, c'est le renouveau des services publics de l'État au cœur des territoires. C'est pourquoi la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise se dote d'un espace France Services. Un espace moderne et convivial, qui permet aux habitants de la CCLO et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les Finances publiques, Pôle emploi, caisse de retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Deux agents France Services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à un poste informatique en libre-service. L'ouverture de cette nouvelle France Services, est la 16ème dans le département de l'Oise. A ce jour plus de 2000 France Services sont déployées dans tous les territoires pour aider les Français dans leurs démarches administratives du quotidien

Les services que vous pouvez trouver

Pour une démarche CAF

www.caf.fr

Pour une démarche MSA

www.msa.fr

Pour une démarche Assurance Maladie

www.ameli.fr

Pour une démarche avec les Impôts

www.impots.gouv.fr

Pour une démarche Retraite

www.lassuranceretraite.fr

Pour une démarche Pôle Emploi

www.pole-emploi.fr

Pour un papier d'identité

www.ants.gouv.fr

Pour un permis de conduire

www.Permisdeconduire.ants.gouv.fr

Pour un véhicule – carte grise

www.immatriculation.ants.gouv.fr

pour une démarche concernant les impôts



France
services

France SERVICES DES LISIERES DE L'OISE

4 voie Industrielle – ZI les Surcens

60350 ATTICHY

Tél : 03 44 42 72 25

franceservices@ccloise.com

Horaires :

Lundi – Mercredi – Vendredi : 09h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Mardi : 13h30 – 17h30

Jeudi : 10h30 – 12h00 / 13h30 -19h00

Les permanences

Besoin de rencontrer un interlocuteur,
des permanences sont organisées chaque mois.

Impôts Finances Publiques : chaque vendredi, sans RDV

CAUE : Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de l'Oise : les 4^{ème} mardis de chaque mois, sur rendez-vous, au 03 44 42 72 25

ADIL (Agence Départementale pour l'Information)

Conseil juridique : le 3^e mercredi apm de chaque mois

ADIL info énergie : les 1^{er} et 3^e mardis apm de chaque mois,
Ou sur rendez-vous au 03 44 48 61 30 ou 03 44 42 72 25

CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)

Accompagnement entreprises artisanales : tous les jeudis